n° 63
Juin
2016

Le vélo, c'est le moyen et peut-être l'art d'extraire du plaisir d'une contrainte

Jean BOBET

Voyage en Ecotopie !

A La Sacoche, c'est vrai, nous ne sommes pas friands de ces exploits purement gratuits, défiant les lois de la physique et exposant leurs auteurs à des accidents graves, voire mortels ; spectaculaires peut-être, mais tellement vides de sens !
Par contre, nous aimons vous faire partager les passions qui animent les voyageurs au long cours, dévoreurs de grands espaces, curieux de découvrir des mœurs et de vivre des histoires insolites.

Il en est qui partent en sachant par avance qu'ils en tireront un bouquin, ce qui n'est pas sans intérêt pour leurs contemporains. D'autres, sans doute les plus nombreux, partent pour concrétiser un rêve personnel. Tous ont de bonnes raisons de mettre pour un temps la clef sous leur porte urbaine et pour emprunter celle des champs.
Celui dont nous allons vous parler , et qui nous a enthousiasmés, est un diagonaliste ! Non pas un partant pour un Dunkerque–Menton bien balisé, qui a pourtant grand mérite, mais pour une diagonale de 10.000 kms ! Dix fois plus que nos nationales. Précisons que son périple se déroulera aux U.S.A. , départ de Miami le 12 mars pour une arrivée prévue à Seattle le 31 Juillet. Deux cents jours de route pour rencontrer des hommes et des femmes inconnus, pour visiter 30 sites de vies et observer des standards américains si différents des nôtres.
Il nous amènera vers des lieux qu'il baptise lui-même **Ecotopies**

(à suivre en page 2)

Dans ce numéro

. Voyage en écotopie .....pp 1-4
. Le pont libéré.....pp 1-2
. Encore le noir.....p 5
. AlFred RICHTER, résistant.....p 5
. Paisible voie verte.....p 6
. L'utopie néerlandaise.....pp 7-8
. Le retour du marteau.....p 9
. La page Nature: l'Epilobe.....p 10
. Tricherie mécanique (suite).....p 11
. Quand on veut.....p 11

Le pont libéré

Plus de trois ans que le CoDep30 ferraille avec l'administration du pont du Gard, au sein d'un collectif réunissant les associations et agents économiques concernés par cette confiscation d'un bien public, inscrit au Patrimoine Mondial. On relira dans CycloMag notre papier sur le sujet :
http://cyclotourisme-mag.com/2015/02/26/pont-du-gard-le-codep-30-mecontent/
et bien sûr le dossier spécial en page d'accueil de La Sacoche : « ***Le pont de la discorde*** »
Le collectif s'est accroché comme une arapède, n'a pas cédé un pouce de ses convictions ni de ses revendications. Mais il aura fallu un changement radical à la présidence de l'EPCC pour que les choses changent. Mr Patrick MALAVIEILLE, Conseiller départemental du canton de La Grand'Combe, Maire de cette commune , est le nouveau président. C'est un homme affable et de bon sens, qui a proclamé sa volonté d'apaisement. Très vite la sérénité est revenue dans les débats et nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que les cyclistes peuvent, d'un côté comme de l'autre, aborder le site du pont du Gard comme les y invitent les pistes cyclables existantes. Aucun péage ne devra leur être demandé. Si cela se produisait, surtout ne pas obtempérer ! Nos amis cyclistes auront à cœur de s'adapter à l'affluence en roulant tranquillement ; ils traverseront à pied le mail culturel et le Gardon sur le pont Pitot, la belle affaire !

Donc gratuité pour tous et liberté d'accès à un édifice inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

(à suivre en page 2)

Voyage en Ecotopie (*suite*)

Mais qui est ce personnage hors normes ?
C'est un Français d'origine savoyarde, professeur de philosophie et un sportif accompli. Il s'appelle Damien Delorme.

Extrait de l'interview donnée au journal Terraéco avant son départ :
« *J'ai toujours fait beaucoup de sport en montagne. Notamment des compétitions de VTT, du ski de fond, du ski alpinisme. J'ai développé un goût de l'effort dans la nature, du sport d'endurance. J'ai découvert le voyage à vélo assez tôt, vers 18 ans. Je suis, par exemple, parti de Chambéry pour aller vers la Slovénie, Munich… J'ai entrevu l'idée qu'il y avait quelque chose de valable du point de vue existentiel dans le voyage à vélo. Depuis mes 18 ans, je mûris le désir de faire un grand voyage mais les occasions manquaient jusqu'à présent. Il y a eu les études d'abord. Notamment des études de musique qui n'étaient pas favorables au fait de partir longtemps* »
(Damien Delorme a étudié la trompette aux conservatoires de Chambéry puis de Paris. Il emportera d'ailleurs une petite trompette avec lui, ***ndlr)***.

« *Puis j'ai passé le concours de l'agrégation de philosophie. Quand j'ai eu mon poste en lycée (à Thonon-les-Bains puis à Cluses, en Haute-Savoie, ndlr), j'ai demandé une disponibilité pour pouvoir réaliser ce projet et l'associer à un travail de thèse. Ça fait dix ans que j'ai ce projet de voyage. Deux ou trois ans que je réfléchis à faire une thèse sur la philosophie de l'environnement* ».
Son objectif ? « ***Tracer une ligne verte entre 30 écotopies*** », ces « ***lieux de résistances et d'innovations qui se fédèrent et se structurent autour d'une préoccupation écologique*** ».
L'alliance parfaite et rare de la tête et des jambes!

C'est donc cette année que se concrétise ce projet qu'il concocte depuis tant années et – tenez-vous bien !- qu'il fera partager à ses élèves, et à nous aussi, via son blog que bien sûr, nous suivrons. Damien Delorme postera des articles sur ce blog comme base de réflexion pour trois classes de sa région, l'une de CM1 (de l'école du bourg à Montbonnot-Saint-Martin, en Isère), l'autre de seconde (du lycée Charles-Poncet de Cluses, en Haute-Savoie), la troisième de terminale (du lycée Monge, à Chambéry, en Savoie).
Une exposition itinérante – en partie financée par une campagne de *crowdfunding* – devrait clore l'aventure en rassemblant articles du maître et travaux des élèves. Magnifique ambition !

Entre nous ces écoliers ont une sacrée chance d'avoir un tel maître par ce côté pédagogique de l'aventure…Car s'il pédale en partie pour eux, ses élèves doivent se bouger. Non seulement ils vont suivre le voyage avec tout ce que ça peut comporter d'exotisme, de découvertes d'autres contrées, mais ils vont se saisir aussi de ce que, dit-il « *je vais fournir comme articles pour réfléchir sur différentes questions* ».

(la suite page 3)

Le pont libéré *(suite)*

Tout n'est pas réglé. Le CoDep30 a fait admettre que les cyclotouristes, pour consommer les produits culturels proposés, souhaiteront mettre leur machine en lieu sûr. Pour l'heure, il n'y a que de sommaires râteliers en plein vent et sans surveillance. Des consignes sécurisées sont prévues, wait and see.
Comme vous le savez, le pont du Gard a été déclassé par la FFCT comme lieu de pointage, au vu de l'accueil « reboussier » qui prévalait jusqu'ici. On va pointer au Sautadet, à La Roque-sur-Cèze, aucune raison de ne pas continuer. Nul doute que notre FFCT réhabilitera le pont du Gard quand les promesses verbales du moment seront effectivement gravées dans le marbre en 2017.
Si vous n'avez rien de mieux à faire, venez donc arroser l'événement sur le pont Pitot le samedi 10 septembre, organisation CoDep30. Notre cher président fédéral Dominique Lamouller y viendra. Qu'on se le dise !

Pour le CoDep30
Marcel VAILLAUD

Voyage en Ecotopie (*suite*)

Les CM1 vont par exemple travailler sur la question de l'éthique environnementale puis mener une activité plus concrète autour de l'écoconception. Les secondes vont travailler sur le développement durable dans le programme de géographie. Les terminales vont travailler sur la question de la justice climatique : comment la crise écologique repose la question de la morale en politique de façon nouvelle ? Et ils se baseront là-dessus pour préparer une rencontre entre différentes classes de philosophie du bassin chambérien sur le thème du réchauffement climatique, au début du mois de mai.

Mais alors pourquoi les États-Unis ? Et sa réponse fut : « *les États-Unis étaient à un croisement intéressant. C'est un pays dont je parle la langue, qui est suffisamment ouvert politiquement pour que des alternatives puissent émerger et qui est pionnier en matière de philosophie de l'environnement, avec des figures marquantes. Mon intérêt s'est accru quand j'ai découvert des initiatives écologiques que je ne soupçonnais pas. Des initiatives non seulement inédites mais très radicales dans la réponse qu'elles apportent à la crise écologique.* »

A la question : **qu'appelez-vous des écotopies ?** Vous en avez listé trente que vous allez découvrir au fil du chemin ; comment les définissez-vous ?
« *Ce sont des lieux où émergent les alternatives écologiques. Elles ont comme point commun de mettre au centre de leur organisation le constat de crise écologique et la nécessité d'y réagir en reconfigurant les liens de l'homme avec la nature. C'est cette relation qui est en crise. Et ces modèles d'écotopies posent une question politique : comment les nouvelles normes formées par ces communautés qui réinventent leur rapport à la nature s'insèrent-elles dans d'autres normes déjà existantes ? Comment crée-t-on une société autour de ça ? Ce qui m'intéresse, c'est de voir comment ces initiatives locales peuvent intégrer un modèle global. C'est un problème qui se pose de plus en plus. Comment rendre un modèle généralisable, pour que de minoritaire il devienne majoritaire ».*

Autre questionnement : « **Comment avez-vous choisi ces écotopies ?**
« *J'avais déjà l'idée d'une trajectoire sud-ouest nord-est. Pour trouver des initiatives intéressantes, j'ai visité des sites qui les recensent. Parce qu'entre les initiatives locales il existe déjà des liens. L'idée, c'était, à travers mon voyage, de les matérialiser. De joindre toutes ces initiatives très intéressantes, bien organisées, originales. Évidemment qu'à vélo je n'irai pas voir les survivalistes au fin fond de la forêt, du wilderness, comme ils disent. Mais, en revanche, même des communautés isolées, « off the grid », on peut souvent y avoir accès par des chemins ou des voies carrossables. Je vais, par exemple, aller voir des communautés de la côte Ouest qui ont une expertise conséquente sur les questions de nouvelle démocratie, de gestion des conflits. Ou encore des initiatives en milieu urbain qui portent, par exemple, sur la reconstruction de La Nouvelle-Orléans à travers des jardins urbains après l'ouragan Katrina. C'est intéressant parce qu'il me semble encore plus compliqué de recréer une sensibilité à la nature en milieu urbain. Je vais aussi aller voir des projets d'écoconstruction, comme ces géonefs au Nouveau-Mexique, des habitats écoresponsables aux formes organiques. Je vais enfin aller voir des fermes bios au Texas. Là, ce qui m'intéresse, c'est la radicalité de ces mouvements dans un environnement peu propice à leur émergence.* »

Nous avons fait le choix de citer largement Damien Delorme car c'est « dans le texte » qu'on peut apprécier l'ambition de son discours. Il a du pain sur la planche si l'on peut dire mais il faut des pionniers à la base de tous les progrès. Nous suivrons avec attention sa progression, certains que Damien nous emmènera hors des sentiers battus . C'est ce qu'on aime à La Sacoche l

(suite p 4)

Voyage en Ecotopie (*suite et fin*)

Ecotopies « *Le concept a été forgé en 1974 par Ernest Callenbach, dans son roman* Ectopie, *en contractant "ecology" et "topos" ("lieu" en grec). Il a ensuite été repris par certains sociologues et anthropologues pour désigner notamment des communautés intentionnelles écologistes. Mais les philosophes ne se sont pas encore saisis du concept ; et ils ont tort !* », précise Damien Delorme sur son site.

Une campagne de ***crowdfunding*** ? Appellation « estrangère » signifiant financer un projet avec participation d'un grand nombreux de généreux donateurs séduits par votre réalisation future. Ex : Voyages, édition de livres, constructions etc., etc. Pour réussir passer par une plateforme fédérant vos idées sur la toile. En fait c'est une quête bien organisée !
Sources : Journal Terraéco

Si scie m'était contée.....

Dans les alpages de Resliberg (Suisse), un homme joint l'utile et l'agréable en sciant son bois à vélo. Saluons l'ingéniosité du système.

http://www.koreus.com/video/scier-bois-velo.html

Chronique des "m'as-tu vu"?

photo prise à bord d'un véhicule
Ciel couvert au petit matin dans le ch'Nord
Cherchez l'erreur!

tenue cycliste
Extrait d'un catalogue "de mode"

On nous écrit.....

Bonjour,

Félicitations pour cet article qui ose dénoncer l'inconscience et le non respect du code de la route par certains cyclistes. Quant à l'attitude des fabricants de vêtements cyclistes qui s'obstinent à draper de noir leur clientèle, c'est effectivement scandaleux et criminel. Un imperméable de couleur claire avec bandes rétro réfléchissantes judicieusement placées est pourtant plus visible qu'une cape noire, vert bouteille ou bleu nuit .

Concernant le code de la route, dans cette noirceur, il n'est pas tout blanc lui non plus. Sauf erreur de ma part, l'obligation d'avoir un cycle muni , à l'avant comme à l'arrière, d'un feu émettant une lumière fixe, est toujours en vigueur. Et pourtant, une lumière clignotante est beaucoup plus visible!

Cordialement.

Henri A.

Alfred Richter un résistant

A l'heure où l'on commémore avec faste le débarquement allié, et ce n'est que justice, il est des faits plus modestes mais de grande signification en ces années terribles. En 1940, au mois de juin, l'appel du général de Gaulle est lancé pour appeler les Français à entrer en résistance.
Mais sait-on qu'au début de cette année-là, le 3 Janvier, disparut l'un des premiers résistants d'origine allemande?
Un drame dans le milieu sportif s'était produit discrètement dans le milieu du vélo.
Un pistard de grand renom entre deux guerres, du nom Alfred Richter (1912-1940), disparaissait tragiquement assassiné par la Gestapo.
Champion du monde de vitesse à Rome en 1932, accompagné de son fidèle soigneur E Berliner, il fut reçu en héros dans sa ville natale.,La propagande nazie voulut l'enrôler mais il refusa de faire le salut nazi et ,francophile, il décréta ne pas vouloir tuer des Français. Il faut savoir qu'il courut souvent avec succès chez nous, où le milieu l'avait baptisé 'Teddy'.
Voyageant au gré des courses il comprit rapidement où la propagande nazie voulait conduire l'avenir de son pays.
Refusant de porter le maillot frappé de la croix gammée, protégeant son entraîneur juif, refusant de rentrer dans le moule, il devint la bête noire du Parti dominant. Protégé un temps par sa notoriété, il tomba dans un traquenard lors de son départ pour la Suisse où son manager réfugié en Hollande lui avait conseillé d'aller.
L'annonce de son décès fit grand bruit en Allemagne : on évoqua son suicide, un accident d'auto, etc., toutes arguties un temps évoquées par le Parti. Mais c'est bien la Gestapo qui sur ordre a assassiné le beau 'Teddy' ,le champion populaire qui ne voulait pas rentrer dans le moule.
Le vélodrome de Cologne porte son nom, rappellant au passant qu' Alfred Richter n'était pas un suiveur.

Paisible Voie Verte

Qu'est-ce qu'une voie verte ? C'est avant tout un lieu de circulation sécurisée pour les promeneurs au sens large et les cyclistes. Elle peut même s'ouvrir aux cavaliers et leurs montures sans oublier les véhicules destinés à leur entretien. Cela signifie clairement une voie partagée, ce qui exige déjà une vigilance accrue.
Mais voilà ! Ces nouveaux lieux de loisir connaissent un étalage de comportements délictueux fréquents, voire coutumiers. Ces accès tranquilles, souvent bordés de végétation, permettent à des vandales de sévir en toute tranquillité. Cela va du vol de végétaux, de la dégradation de mobilier, jusqu'à des cambriolages d'habitations riveraines.

rencontre incongrue.....

Sur la voie verte circulent allègrement des karts, quads et motos s'exerçant au weeling que magnifient les vainqueurs pros aux arrivées de grands prix, en cabrant leur engin sur la roue arrière.
On peut même y croiser une automobile ! Une blague ? Voyez plutôt la photo ci-jointe, prise lors d'une balade dédiée aux amis d'une Voie Verte sise dans le Midi. On avait déjà été alertés dans un tunnel par un chien errant , sans incident car l'animal nous avait suprêmement ignorés dans sa divagation. Mais la rencontre avec la voiture quelques km plus loin avançant warning allumés…… En fait d'allumés, il n'y avait pas que les feux de détresse !
Figurez-vous que la conductrice s'était engagée grâce à la disparition de poteaux barrant l'accès, et ce pour emmener une chèvre dans un clos bordant la V.V. Récriminations vives mais courtoises des cyclistes présents qui recueillirent les dires de la fautive pas le moins du monde culpabilisée m'a-t-il semblé. En fait la dame cumulait pas mal d'entorses vis-à-vis de la loi.
Primo : circulation sur une voie totalement interdite aux autos.
Secundo : téléphone au volant.
Tercio : maltraitance à animal. (Ce dernier voyageait dûment ficelé dans le coffre du véhicule). La suite appartient au Maire du village voisin, prévenu preuves à l'appui, de la suite à donner.
Quand on vous dit qu'une V.V. est une belle opportunité pour circuler à pied ou à vélo hors trafic routier c'est vrai en apparence, mais avec des réserves, la preuve. Sommes-nous en sécurité, nous les cyclistes, si nous risquons la rencontre avec un roller, une patinette, une laisse de chien tendue entre son maître et lui, une poussette plus ou moins au milieu, et j'en oublie ? La réponse est carrément non, pas moyen de tenir une cadence, même basse . D'autant plus que ces confrontations ont lieu aussi bien dans le même sens qu'en sens contraire.
De toutes façons, dès qu'il y a un déplacement dans un espace occupé il y a danger surtout si les vitesses sont différentes.
Donc la prudence ne suffit pas, c'est une évidence. C'est ce que La Sacoche a voulu dénoncer dans son article paru dans son N° 59 (Une voie Verte qui chemine). Loin de nous de dénigrer, comme cela nous fut vivement reproché, la création de V.V. Nous souhaitons simplement qu'elles ne soient pas considérées comme des pistes cyclables, seules voies dédiées adaptées au cyclisme de loisir, car ce n'est pas possible.
Sans préjuger de la traque nécessaire des comportements délictueux pour que l'emprunt de ces voies soit plus paisible. Il est à craindre que seules des mesures policières puissent calmer les malotrus qui se croient tout permis ; comportements déviants que dénoncent aussi les médias à longueur d'infos quotidiennes.
La Sacoche, qui circule en tous lieux, ne fait qu'exposer des faits, rien que des faits avérés.

Jean-Claude MARTIN

L'utopie néerlandaise

Tout le monde sait cela, la Hollande est réputée pour ses canaux, ses fromages et sa propension à utiliser les deux roues. Même que l'exemple en est donné par certains ministres qui se rendent au Parlement à bicyclette.
Entre parenthèses, au pays du Tour de France, la chose est impensable. On a bien eu quelques essais publicitaires du plus haut comique, n'en parlons plus. Et pourtant, s'il y a des économies à faire, c'est bien là !

Au Pays-Bas la vogue du vélo a fait son apparition dans les années 1880. Dès 1900 , devant le succès, on traça des pistes cyclables. Soit une avance sur nous d'environ 160 ans ! Pour comprendre l'engouement des Hollandais pour la petite reine, il faut dire qu'en 1970 la Reine Juliana en avait relancé l'utilisation pour contrer le choc pétrolier. Elle préconisa et encouragea les dimanches sans autos afin d'économiser le précieux liquide dont l'approvisionnement s'était momentanément tari.

Son successeur, le roi Willem Alexander, fan de moto, ne rechigne pas à paraître en famille transportant parfois ses trois filles à bord d'un vélo-cargo. Un refus de sa part entraînerait une perte de 10% de popularité d'après les journalistes spécialisés. C'est dire si au plat pays le vélo est une affaire sérieuse !
Ils en sont à environ 35 000 kms de voies réservées qu'empruntent journellement, rien qu'à Amsterdam, 490 000 personnes qui parcourent 2 millions de km ! Pays plat, favorable à une pratique en expansion qui a contribué à l'achat en 2011 de 1,8 million de vélos, générant un chiffre d'affaires estimé à 968 millions d'Euros. On peut supposer la satisfaction des professionnels du cycle.

Evidemment tout succès a son revers, l'affluence en toute chose crée des problèmes de cohabitation. Comme les emplacements pour garer les cycles ne sont pas extensibles, d'aucuns stationnent n'importe où. On pense déjà à légiférer pour une fourrière autorisée à leur enlèvement comme pour les autos,.

Autre erreur notable, l'acceptation de mobylettes sur les pistes cyclables : deux vitesses totalement différentes et deux mentalités opposées, incompatibles. Tout pourrait être harmonieux si tout le monde respectait les 20km/h préconisés.
Ajoutons que le code de la Route n'est pas réservé aux autos, qu'il n'a d'autre objectif que d'assurer fluidité du trafic et sécurité des usagers avec un ensemble de règles de……conduite acceptées par tous. L'incivilité tourne le dos à ces bonnes intentions, avec les conséquences que l'on sait.
Le gouvernement, saisi de tous ces problèmes, dont celui de la mortalité routière en expansion notable au sein de la communauté cycliste, va investir pour allonger les kms existants.
Mais que peut-il faire face à l'incivilité de ceux qui méprisent les feux rouges, qui zigzaguent en écoutant de la musique ou qui téléphonent en roulant. Là pas de soucis, chez nous on joue dans la même catégorie ! Il est conscient que seule une politique d'aménagements et de prévention à long terme, pourra porter ses fruits.

Gare d'Amsterdam : parking surveillé de 10000 places

Comme le disent les Hollandais,«*heureusement que face à ces embarras notre caractère nordique nous permet de rester stoïques ».*
Ouf ! Pour la France qu'on se rassure, l'asphyxie de nos places, de nos rues et de nos pistes cyclables par des hordes pédalantes dans des tintements de sonnettes énervées, ce n'est à l'évidence pas pour demain.

...../.....

L'utopie néerlandaise (suite)

Autre fléau, et non des moindres, le vol

Aux Pays Bas, on a enregistré 90 000 vols en 1 an ! Pour être à peu près tranquille et sûr de retrouver sa monture, mieux vaut rouler sur une « cranque° » !
En France, le vol de vélos est devenu épidémique, jusque dans les garages privés qu'on croirait sécurisés. Alors en plein air, que ce soit en ville, au pont du Gard, ou au Mont St Michel,abandonner sa monture est de l'inconscience, même avec un antivol . Et ne parlons pas de notre noble corporation de cyclotouristes plus ou moins lourdement chargés ! Voilà qui n'effleure guère les experts en aménagements qui conseillent les décideurs !

Jean-Claude MARTIN
Marcel VAILLAUD

Sources : Blog d'Olivier Razemon journaliste au Monde.
Son Blog (recommandable) : Ligne d'une chronique impatiente de la mobilité Urbaine.
N.B.
Vélo-Cargo : vélo équipé d'une benne à l'avant permettant le transport d'objets ou d'enfants.
Cranque : Mot argotique désignant un vélo à l'aspect peu engageant témoignant d'un entretien suivi. Son manque d'huile est récurrent comme ses grincements. Sa fin de vie est proche.

Mont st Michel : parking à perte de vue non surveillé, sans commentaires !

Port-de Bouc
Un exemple de boxes sécurisés

Pont du Gard : parking vélos rustique évidemment non surveillé
No comment !

Le retour du marteau !

Tous les anciens se souviennent des dessins de René Pellos qui accompagnait à sa manière la geste des champions du Tour de 1932 à 1981 soit pendant 50 ans !.
Un de ses dessins fut particulièrement évocateur, celui de l'homme au marteau qui assommait les coureurs en difficultés dans les cols.
C'était le même qui dessinait les joyeux farceurs qui ont enchanté notre enfance, je veux dire les fameux : Pieds Nickelés qu'il reprit après leur géniteur Forton.
Et bien, figurez vous que La Sacoche a découvert lors de ses pérégrinations un autre homme au marteau et pas des moindres.

Il faut remonter au n°45 de Février 2014 où parut l'article : **« Un joli chemin, qui sent la lavande »**.
Il est un paragraphe qui commence par : *« Car disons le, il faut un brave culot pour venir avec un camion reconstituer les alignements de Carnac au bord d'une route départementale et avoir l'assurance de l'impunité, ce qui est préoccupant. »*
La Sacoche , soucieuse de la véracité des faits évoqués dans ses pages, doit pour le coup faire son *mea culpa*. Car après avoir égratigné le sans-gêne qui furtivement avait répandu ses blocs en bord de route, il s'avère que la geste n'est pas barbare mais que c'est une manifestation qui se veut artistique !
Car lentement, au vu de la poussée de la végétation, le site a évolué.

Le lopin n'est pas occupé anonymement, un panneau avec le patronyme de l'occupant y est inscrit en toutes lettres. Et oui, l'auteur de cette occupation campagnarde s'appelle Philippe….. Marteau et il est……sculpteur de son état, ça ne s'invente pas. Son concept est post-contemporain ! Si on voulait approfondir la chose, nous entrerions dans des considérations qui nous égareraient dans des traverses d'où le meilleur GPS ne nous sortirait pas, voire à proférer quelques billevesées. Il annonce même, car on n'arrête pas le progrès, l'adresse de son site internet. On y trouve les photos de ses « oeuvres » agrémentées de vignettes où des demoiselles fort dénudées posent et s'agitent en des tenues légères. Une façon comme une autre de mettre l'art du Nu à l'honneur et en mouvement !
Comme à La Sacoche on n'a pas mauvais esprit, le patronyme de l'artiste nous a juste fait sourire. Mais la vérité est là, certains sont à la masse ! Chacun appréciera……..

Jean-Claude MARTIN

La Page Nature

Et pi…..épi…….épilobe

L'un des grands charmes de la montagne en été, c'est l'abondance des fleurs dans les prairies d'altitude. Et des fleurs aux couleurs vives.

Par exemple, dans ce col en moyenne montagne cévenole , le long de la route des massifs importants d'une grande fleur en épi, d'un rose assez franc…… L'Epilobe en épi (*Epilobium spicatum*) . Et bizarrement une sorte de coton à la base des hampes. A y regarder de près, c'est un petit chef d'œuvre décoratif ; tout en haut de l'épi des fleurons en boutons, et en dessous les fleurs épanouies, grandes et déliées. Et puis plus bas des fruits longs, et plus bas encore les fruits ouverts exposant une foultitude de graines équipées d'un plumet cotonneux et soyeux du plus bel effet. Inutile de préciser que ce n'est pas pour vos beaux yeux ou pour la photo, mais bien pour disséminer ces graines au gré du vent ou d'un passage animal. L'Epilobe en épi,un joli compagnon de route.

Marcel VAILLAUD

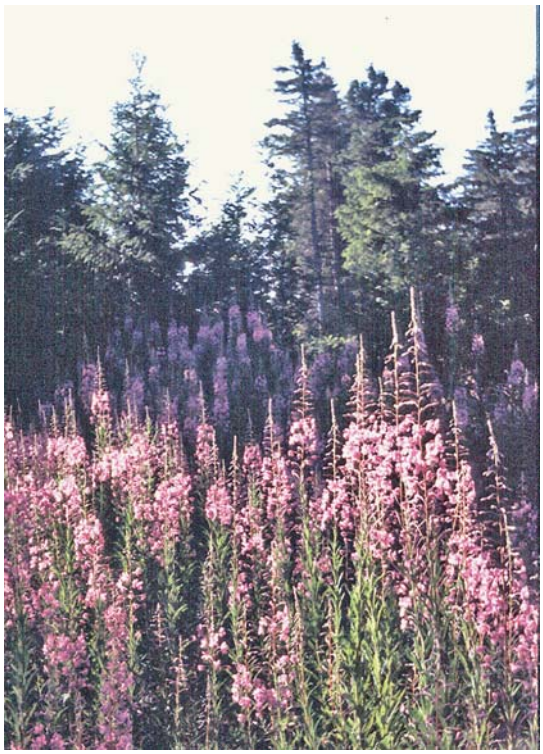

Abolition de la tricherie mécanique

(comme une suite à notre article en page 1 du n°62)

L'inventeur du vélo de course équipé d'un minuscule moteur aidant grandement son utilisateur affirme être motivé par un élan altruiste; il déclare que, poussé par une clientèle de handicapés de plus en plus nombreuse, issue des guerres en Bosnie, il s'est lancé dans la recherche et la fabrication d'une amélioration de leurs cycles. Dont acte.
Ces malheureux parfois amputés voulaient reprendre le vélo de loisir. Le sieur Stéphano Varjas y a réussi. Il est, il faut bien le reconnaître, un petit génie de la mécanique.
Le problème, c' est comment empêcher le détournement pervers de ses inventions par le milieu très fermé du cyclisme de compétition.
Pour le Tour, c'est assez simple, me semble t'il : il suffirait de revenir aux fondamentaux édictés par son créateur H. Desgranges.
En voilà un qui ne badinait pas avec son règlement. Les tricheurs étaient illico mis hors course et leurs noms effacés du palmarès. Il a même viré un vainqueur d'étape sous prétexte que la veille ce dernier n'avait manifestement pas fait de gros efforts pendant la course !
Alors que faire de nos jours ?
Au moins pour le Tour, pourquoi chaque coureur ne se verrait-il pas attribuer au départ un vélo poinçonné à sa taille ? Un vélo fourni par l'organisation venant du même constructeur avec les mêmes caractéristiques modernes de vitesses, légèreté etc, etc. Bien sûr il serait interdit d'en changer pour les contre-la-montre et le franchissement des cols ! A l'arrivée un contrôle un peu poussé, plus ou moins aléatoire, serait effectué, manuellement et électroniquement. Les partenaires pourraient y coller leurs grigris, business restant business. Faut pas être naïfs, une telle mesure ne plairait pas dans le milieu du vélo, trop d'intérêts sont en jeu, constructeurs en tête. Mais la tricherie n'est en aucun cas une réponse acceptable. Il faut s'approcher de l'égalité loyale entre les concurrents et amener un peu de sérénité dans le public qui finit par assimiler la grande boucle à une course de tricheurs, au préjudice de son intérêt sportif.
Aux dernières nouvelles la fédération internationale vient d'infliger 6 ans d'interdiction de courir à la jeune Belge surprise dans un cylo-cross avec un vélo truqué. Elle a 19 ans et dit mettre fin à sa carrière. Elle quittera le milieu du sport avec une belle casserole : celle d'être la première femme surprise en flagrant délit de tricherie mécanique ! Beau palmarès !...Mais une fois de plus, c'est un petit qui morfle.
Les gros poissons vus à l'image s'envolant dans les rampes, la socquette légère avec des braquets improbables, laissant sur place leurs petits camarades, eux ne sont pas inquiétés, on les soupçonne ...seulement. Henri Desgranges, revient !
Selon que tu seras puissant ou misérable la justice des hommes....(J. de la Fontaine)
Mais quand le doute s'insinue, il finit par faire son chemin, et c'est rassurant.

Jean-Claude MARTIN

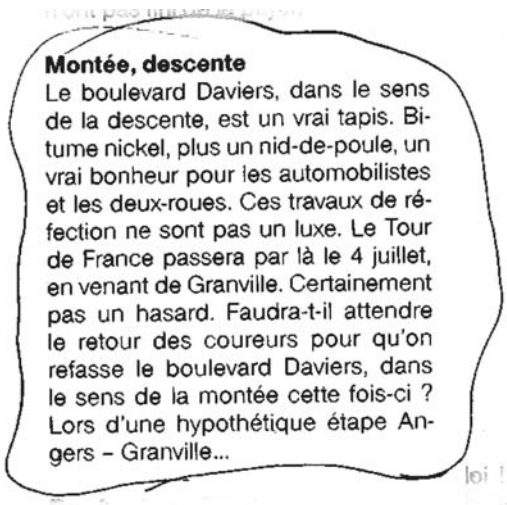

Montée, descente
Le boulevard Daviers, dans le sens de la descente, est un vrai tapis. Bitume nickel, plus un nid-de-poule, un vrai bonheur pour les automobilistes et les deux-roues. Ces travaux de réfection ne sont pas un luxe. Le Tour de France passera par là le 4 juillet, en venant de Granville. Certainement pas un hasard. Faudra-t-il attendre le retour des coureurs pour qu'on refasse le boulevard Daviers, dans le sens de la montée cette fois-ci ? Lors d'une hypothétique étape Angers – Granville...

Humour *(grinçant)* angevin

Catherine, fidèle lectrice angevine de La Sacoche, nous envoie cet entrefilet qui montre s'il en était besoin que lorsqu'on veut on peut.
A La Sacoche, nous sommes curieux de savoir comment on va concilier l'excommunication des cyclistes au Mont St Michel avec le départ du Tour en grandes pompes.